

PV, ASSEMBLEE GENERALE de l'ARILS

1er avril 2017

Présents : Laurence, Maude, Séverine, Christelle, Cindy, Florence T., Anne-Claude, Pascal, Valérie, Lorette, Martin, Mélanie, Marie Jo, Micaël, Angélique, Catherine D., Evelyne, Eve, Isabelle A., Fernande

Excusés : Philippe, Catherine T., Mathilde, Florence B., Dominique, Clarisse, Isabelle S., Nathalie T.

Absents : Stéphane G., Christel, Cécile, Sylvie

PARTIE COMMUNE

Accueil des membres

Christelle souhaite la bienvenue aux membres: "Seul on va plus vite mais ensemble on va plus loin."

Nous accueillons Eve comme nouvelle membre. Elle se présente (elle travaille pour Procom depuis le 19 février).

Kathy et Erika ont quitté l'ARILS en 2016.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Nomination d'un scrutateur

Angélique est nommée scrutatrice.

Adoption du PV de l'AG du 23 avril 2016

Pascal demande si quelqu'un est venu voir au comité pour prendre la relève... Le comité répond que non!

Pascal informe qu'il n'a pas fait les corrections stipulées dans le PV (date des comptes) et que la part de solidarité pour les mois chômés n'est finalement pas reversée par Procom le mois suivant (ça l'aurait été si Caroline Flückiger avait continué).

Le PV est adopté après ces remarques.

Rapport du trésorier

Pascal annonce un déficit de 495,50.-

Il précise qu'il n'y a que 2500.- de rentrées par an (SSP), ainsi que la part de solidarité des collègues qui ne sont plus à l'ARILS mais travaillent toujours pour Procom.

Pascal détaille les comptes et remercie encore une fois Anita pour son fichier qui simplifie la tenue des comptes.

Cindy et Clarisse ont intégré l'ARILS en 2016.

Kathy et Erika ont quitté l'ARILS en 2016, Nathalie Trolliet a changé d'affectation au sein du SSP.

La question de l'affiliation de Françoise à l'ARILS reste en suspens depuis qu'elle a quitté le SSP.

La subvention d'Ernst Göhner reste en suspens, selon Anne-Claude elle aurait dû être versée, selon Pascal elle ne l'a pas été. Anne-Claude et Séverine poursuivront les

démarches afin de l'obtenir.

Rapport des vérificateurs des comptes

Marie-Jo lit le rapport de vérification des comptes.

Pascal est remercié pour son travail.

Les comptes sont acceptés à l'unanimité.

Pour 2017, à la vérification des comptes : Marie-Jo et Philippe, Catherine D. comme suppléante.

Augmentation des cotisations

Débat à propos de l'éventuelle augmentation des cotisations.

Valérie propose d'augmenter le prix des formations continues, qui ont actuellement un prix très bas, plutôt que d'augmenter le prix de la cotisation.

On décide de ne plus traîner un actif transitoire pour 2017, ce qui fait qu'il y aura un déficit connu de 2500.- dans les comptes.

Lorette propose aussi de plafonner les dépenses pour l'EFSLI (la BGD plafonne à 800.-).

Martin demande si les montants de Procom sont pérennes. Pascal précise que cet argent est donné sur demande pour les FC.

Evelyne précise que la commission FC a refusé l'argent de Procom pour nos w-e, de manière à ce que Procom ne s'immisce pas dans notre organisation.

Evelyne propose de demander à Procom de nous redonner cet argent pour leur propre formation continue!!

On décide de ne pas augmenter les cotisations cette année et de redemander à Procom les 750.- pour la gestion, de manière formelle.

Il est précisé que l'association s'en sort grâce aux membre "bénévoles" qui ne demandent pas leurs frais! S'ils les demandaient, les comptes ne seraient pas ce qu'ils sont!

Isabelle rappelle que le SSP touche l'entier de nos cotisations et qu'il ne faut donc pas hésiter à les solliciter!

Anne-Claude rappelle qu'on peut bénéficier de formations continues gratuites avec le SSP.

Qu'a fait le comité pendant cette année ?

Maude relève que le comité s'est réuni cinq fois.

Séverine est allée deux fois à Lucerne pour rencontrer les collègues CH-D et CH-I.

L'association a été représentée deux fois (par Martin une fois, par Philippe, Florence T. et Séverine l'autre fois).

- situation Noha

Lorette refait l'historique de la situation de Noha et de l'engagement bénévole des uns et des autres qui ont permis à Noha de réussir son certificat brillamment. L'Al campe pour l'instant sur ses positions. Ses collègues de classe ont fait une lettre, l'espoir est toujours là de voir les interprètes rémunérés. Il y a d'autres sourds dans la même situation. Merci à Lorette pour son engagement.

- le site ARILS

Anne-Claude explique qu'Anita a commencé à mettre en forme le site.

(Ce sont les membres de la commission qui s'occupent du contenu.)

Il y a encore une modification du fond à faire sur les vidéos car le fond noir ne convient pas. L'idée est de mettre du bleu... et il faut espérer que c'est possible.

La commission n'est plus nécessaire (car le gros) est fait et est remerciée pour son énorme travail.

- les équivalences

Micaël commence par remercier Martin de reprendre le flambeau.

Il parle de l'accueil d'Eve qui a formalisé son équivalence en février et de Frédéric Poivre qui a finalement décidé de finalement ne pas venir travailler en Suisse. Evelyne précise qu'il en est désolé.

L'énorme travail était d'organiser les stages. Avec la nouvelle "mouture" de la procédure d'équivalence, c'est plus efficace, plus léger; mais il faut que les membres jouent le jeu et répondent!!!

Maude explique ce que Procom souhaite par rapport à cette procédure d'équivalence (coaching mais plus d'examen).

Martin relève l'importance de cette expertise professionnelle et qu'il revienne à l'ARILS de la faire.

Eve souligne la nécessité de cette équivalence et Micaël la qualité de la connaissance lorsqu'on a travaillé sur l'équivalence.

Anne-Claude rappelle que Charlotte ne pourra ni bosser pour les indépendantes, ni pour Procom, qui est lié à L'ARILS par convention... Mais selon les accords de Bologne entre la Suisse et l'Europe, elle a le droit de travailler.

C'est à l'association professionnelle d'informer l'AI de l'existence de la procédure d'équivalence ainsi que les différentes institutions (Maude explique une situation en terme de justice à GE).

Anne-Claude rappelle qu'il faut transmettre la liste des interprètes reconnus par l'ARILS!

Martin donne des précisions à propos de Catherine Maggli, qui a reçu son certificat à titre "humanitaire" en 1996... C'est une situation qui existe! Il y en a d'autres...

On garde la procédure d'équivalence, libre à Procom de mettre en place du coaching s'ils le trouvent utile!

A nous d'aller faire de l'information auprès des institutions, de l'AI, etc. pour appuyer cela. On attend le site internet pour s'y appuyer!

- la formation continue

Valérie résume les FC de 2016:

- VV, annulé

- formation théâtre

- un week-end ARILS (2016)

- un week-end ARILS (2017): relecture des documents pour le site, préparation d'une "conférence"

- Justisign: Lorette refait l'historique. L'idée était de faire une soirée d'information qui n'a pas encore pu avoir lieu... à suivre!

Valérie résume aussi ce que signifie cette commission pour ceux qui souhaiteraient en reprendre les rennes.

Si cette commission ne perdure pas, on imagine quand même refaire le week-end!

- attestation de FC

On devait en reparler suite à l'AG de l'an passé...

Valérie informe que la commission a toujours transmis à Procom le nom des personnes participant aux FC (pour les week-ends, c'est à vérifier)?

- petit carnet de FC

s'adresser à Cathy si on en souhaite un!

Merci à Evelyne et Valérie pour tout leur travail.

- EFSLI

Lorette résume le travail du représentant de l'ARILS. Cindy et Philippe sont intéressés.

Pour ce qui est des coûts, Lorette propose de mettre un plafond, comme en CH-D.

Martin suggère qu'il n'y ait qu'un représentant de l'ARILS, malgré le droit qu'on a d'avoir deux délégués.

Lorette continue jusqu'à Toulouse et ensuite, il y aura décision de qui est référent.

Evelyne propose de créer une boîte mail ESFLI-ARILS.

Il est décidé d'un plafond à 1000.- pour la représentation de l'ARILS.

- Cominter

La prochaine séance aura lieu le 4 avril, Procom vient d'annoncer qu'ils ne seront pas présents!!!

Martin souligne que c'est le seul lieu où tous les partenaires sont ensemble! Il faut faire remonter tous les soucis liés à l'interprétation (précisément et professionnellement).

- formation d'interprète

Il y a eu trahison de la FTI... qui voulait en fait reprendre le tout... pour ensuite dire que "non"!! Anne-Claude et Martin sont très fâchés!! Depuis la semaine passée, il semble que ça bouge du côté politique et de l'EESP... A suivre!

L'ARILS apporte une expertise sur les contenus, rien d'autre!

Le problème qui se pose c'est que cela fait 8 ans que le projet est en route, MAIS que les enseignants prévus (Francis et Sylvie) sont depuis retraités ou en passe l'être et ne seront pas là; Martin et Anne-Claude ne veulent plus non plus se charger de cela et il faudra l'annoncer à l'EESP.

Actuellement le projet dort...

Décharge du comité

Le comité est déchargé par applaudissements.

Election d'un nouveau comité et des différentes commissions

Isabelle Ansermet est d'accord de reprendre la tenue des compte. Fernande est d'accord de la coacher si nécessaire et Anne-Claude de faire les fiches de salaire d'Anita (webmaster).

Isabelle Ansermet est élue comme trésorière de l'ARILS à l'unanimité.

Il faudra un extrait de PV pour valider ce changement auprès de la Poste.

Un comité se propose pour deux ans:

Laurence

Lorette
Martin
Mélanie

Pour la Cominter: **Marie-Jo et Angélique**

Pour la Comission "équivalence": **Anne-Claude et Micaël (le retour) ou une autre personne qui s'était proposée, mais dont Anne-Claude doit rechercher le nom!**

Le comité s'engage travailler à des priorités pour deux ans et va les proposer pour approbation!

Le comité est élu sous les applaudissements!

Les membres de l'association seront sollicités pour diverses délégations.

Fernande se propose d'aider ponctuellement si besoin (graphisme, suivi de stagiaires, etc.)

Un doodle de réunion des deux comités va être fait par Maude afin de passer le relais.

Divers

- Un petit remerciement est offert aux personnes qui quittent leur rôle à l'ARILS.

- Evelyne relève qu'on a de plus en plus à faire à des sourds qui s'expriment en "**LS Internationale**" (qui n'en est pas!)... et qui sont extrêmement difficiles à traduire! Que fait-on? Mélanie relève que le site de Procom stipule bien qu'on traduit français et LSF! Il est décidé de débattre cela à la Cominter!

- Code de déontologie : à reprendre, à resigner...

- les changements d'adresse sont à transmettre à Anne-Claude anne-claude@famillegirod.com d'ici à la fin du mois d'avril.

- Anne-Claude continue l'enquête santé.

- Martin précise qu'il a été "bombardé" membre du comité scientifique de l'ESFLI à Toulouse et qu'il ne faut pas être surpris d'y voir sa tête!!

Fin de l'AG partie générale à 12h.15

prise de PV : Séverine Gamper